



Dossier de presse



Trophées Bois Île-de-France

Contact presse

CNDB - Comité National pour le Développement du Bois

Sarah LAROUCSI

Tel. : 01 53 17 19 63 | Portable : 06 78 06 66 59

Mail : s.laroussi@cndb.org | Site internet : www.cndb.org



La filière forêt-bois crée les Trophées Bois Île-de-France.

Le CNDB et FRANCÎLBOIS, soutenus par la Région Île-de-France et l'interprofession nationale France Bois Forêt, organisent la première édition des Trophées Bois Île-de-France cette année. Ce palmarès a pour objectif de valoriser un ensemble d'opérations bois réalisées en Île-de-France, région qui regorge de réalisations exemplaires tant en construction neuve et en rénovation qu'en aménagement intérieur, pour toutes les typologies de bâtiments. C'est grâce à cette exemplarité que la Région tire son épingle du jeu et que le bois continuera sa percée dans le monde de la construction et de l'aménagement.

Les besoins de la Région en construction, rénovation et aménagement sont importants et le bois sait y trouver sa place comme matériau incontournable.

Face aux enjeux de la densification urbaine, le bois se démarque tout particulièrement grâce à ses nombreux atouts. La preuve par l'exemple : la rapidité de mise en œuvre grâce aux méthodes de préfabrICATIONS, la souplesse des assemblages d'ossature *in situ*, la réduction des nuisances de chantier qui permettent à la construction bois de s'adapter aux situations les plus complexes d'accessibilité de chantier, de remplissage des « dents creuses », de surélévations et de réhabilitations. L'aménagement intérieur et le design avec le bois rencontrent également un fort succès dans la région. En témoignent les nombreux projets reçus dans cette catégorie qui comptabilisait plus d'un tiers des réalisations déposées pour cette première édition des Trophées Bois Île-de-France.

Les donneurs d'ordre et prescripteurs trouveront, grâce à toutes ces réalisations démonstratives, des ressources architecturales, environnementales, thermiques et techniques.

Pour cette première édition des Trophées Bois Île-de-France, ce sont près de 60 réalisations qui ont été déposées par les équipes de maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre pour concourir dans trois grandes catégories :

- Bâtiments publics, équipements et bâtiments tertiaires
- Logements collectifs, individuels et extensions
- Aménagements intérieurs

Le jury, composé de personnalités professionnelles du bâtiment et d'organisations institutionnelles régionales, dévoilera et récompensera les équipes lauréates lors de la cérémonie de remise des Trophées sur le Pavillon Bois au Salon des Maires et des Collectivités Locales, le mardi 25 novembre à 15h30.

Retrouvez-nous le 28 janvier prochain pour un itinéraire bois dédié aux Trophées Bois Île-de-France. Vous pourrez ainsi visiter une sélection des opérations lauréates. Pré-inscrivez vous : s.laroussi@cndb.org



Le bois en Île-de-France

L'Île-de-France est une région forestière importante. En effet, les bois et les forêts couvrent un peu moins du quart du territoire de la région. C'est aussi une région dans laquelle la forêt a continué à s'étendre en gagnant 10 000 hectares en 20 ans. Néanmoins, la ressource est relativement moins mobilisée que celle des autres régions françaises.

La part du bois dans la construction s'accroît rapidement mais reste encore modeste ; en Île-de-France (0,5%), elle est quatre fois inférieure à la moyenne nationale. Néanmoins, la filière forêt-bois régionale offre un fort potentiel de développement notamment grâce à la mise en place du Grenelle de l'Environnement mais aussi aux nombreux atouts du bois qui offrent ainsi des réponses adaptées notamment aux contraintes de construction de l'Île-de-France (légèreté, préfabrication, rapidité de chantier ...). A cela s'ajoutent les nombreux m² de bâti à rénover et l'enjeu de la transition énergétique, véritable cheval de bataille du Gouvernement actuel.

La biomasse d'origine forestière ou bois-énergie est encore peu présente mais devrait connaître un essor rapide : cette énergie renouvelable est à même de satisfaire les engagements pris par les réseaux de chaleur franciliens. Aujourd'hui 60% de la chaleur distribuée en réseau en France sont destinés à l'Île-de-France. Entre 1990 et 2009, la récolte déclarée de bois de chauffage a progressé de 80% en Île-de-France, une conséquence de l'essor des chaufferies bois pour l'habitat collectif ou les installations industrielles.

L'interprofession régionale : FRANCÎLBOIS

FRANCÎLBOIS est l'interprofession de la filière bois en Île-de-France, elle a pour objet :

Réunir tous les métiers et familles professionnelles de la filière bois, ainsi que les organismes concernés. Être **l'interface** entre ces familles professionnelles et organismes, être force de proposition et participer à la définition de la politique de la filière bois régionale.

Représenter la filière bois régionale auprès des instances professionnelles, économiques ou décisionnelles régionales, nationales et européennes.

Être un outil interprofessionnel, mettre en œuvre des actions à caractère régional ou national, en assurer l'animation et chercher les moyens financiers nécessaires à leur réalisation.

Travailler au développement de l'utilisation du bois dans de multiples domaines en favorisant l'utilisation de la ressource et des savoirs-faire régionaux.

Contribuer au développement économique des entreprises de la filière.

Mettre en place des services d'intérêt commun et d'information favorisant la **coordination des activités**.

Informer le grand public et les acteurs politiques, économiques et sociaux des enjeux de la filière bois et de leur impact économique, social et environnemental.

Contact : info@francilbois.fr

Plus d'informations : www.francilbois.fr



Interview

Brice Lefranc
Directeur Général, FRANCÎLBOIS

Une interprofession régionale dédiée à la filière forêt-bois :

FRANCÎLBOIS, interprofession régionale de la forêt et du bois, créée à l'initiative des acteurs professionnels fédère l'ensemble de la filière, de l'amont à l'aval. Un Plan d'actions de 3 ans, signé en 2014, soutenu par l'Etat, la Région et l'Ademe vise à faire de l'Île-de-France une région exemplaire en matière de mobilisation de la ressource, d'incorporation du bois dans la construction neuve (notamment des constructions en hauteur), dans la rénovation, ou dans l'aménagement. Avec 54 000 emplois (un emploi sur cent), la filière forêt-bois francilienne devrait profiter de l'actuel engouement pour le bois, que fondent durablement ses qualités environnementales. Le rapprochement des métiers de l'amont forestier avec ceux de l'aval industriel et commercial doit faciliter la relocalisation d'emplois de la première et de la deuxième transformation.

Le début des activités de FRANCÎLBOIS en septembre 2014 en fait la plus jeune des interprofessions régionales de la forêt et du bois en France. En Île-de-France, FRANCÎLBOIS peut s'appuyer sur l'expertise du Comité National pour le Développement du Bois, plateforme de services de la filière forêt-bois.

Pourquoi avoir créé les Trophées Bois d'Île-de-France ?

FRANCÎLBOIS souhaite montrer ce qui se réalise de plus intéressant, de plus adapté à la demande du marché d'Île-de-France, un marché très exigeant, très concurrentiel. Cette démonstration par l'exemple, des qualités du bois dans la construction et l'aménagement, prend la suite d'une étude réalisée en 2012 avec le CNDB et financée par la direction régionale de l'équipement qui montrait que la construction bois n'est pas plus coûteuse que la construction traditionnelle.

La première édition des Trophées Bois d'Île-de-France se déroule cette année, le 25 novembre 2014, au Salon des Maires et des Collectivités Locales, sur le Pavillon Bois. Elle a vu 59 réalisations récentes concourir. Ce qui est, en soi, un succès.

Quels sont vos engagements futurs?

Avec les soutiens des pouvoirs publics, de l'interprofession nationale France Bois Forêt et l'adhésion des acteurs régionaux de la filière, FRANCÎLBOIS prévoit le sortie d'un annuaire régional professionnel, un plan de communication en faveur de la forêt péri-urbaine (avec l'ONF), des stratégies locales de développement forestier (avec le Centre Régional de la propriété forestière), une action soutenue de prescription du bois auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés, enfin plusieurs actions en faveur de la compétitivité des entreprises régionales, de leurs besoins de formation, et d'innovation, avec l'aide notamment de l'Institut Technologique FCBA.

Le Comité National pour le Développement du Bois

Notre mission : communiquer, promouvoir et développer l'utilisation du bois.

Depuis 1989, le Comité National pour le Développement du Bois est l'organisme français pour le développement et la promotion de la filière bois. Il regroupe l'ensemble des professionnels, membres institutionnels et partenaires nationaux de la filière et bénéficie du soutien des pouvoirs publics. Le CNDB développe la formation des professionnels de l'architecture, de la maîtrise d'ouvrage et du cadre bâti sur le matériau bois, ses dérivés, ses applications constructives et ses marchés. Il communique auprès des professionnels et du grand public afin de valoriser les forêts et le bois à travers l'ensemble de ses transformations et utilisations dans les domaines de la fabrication de produits, de la construction, de l'emballage et de l'énergie.



Interview

Christine LeNouy
Directeur Général, CNDB

Quel est le rôle du CNDB en Île-de-France ?

Le CNDB est un vrai partenaire de l'interprofession régionale, et nous soutenons ses actions et son développement depuis sa création.

Grâce à son rayonnement national, le CNDB, apporte son expertise au niveau régional, là où la prescription se concentre. La présence des 2/3 des architectes nationaux dans la région francilienne tend vers une créativité d'ouvrage avec le matériau bois et une production importante de construction.

Comment avez-vous répondu à la demande de la région ?

Nos compétences internes et notre position géographique au cœur des enjeux régionaux sur le développement de la filière, nous a permis de répondre à la demande du conseil régional pour promouvoir la construction bois en Île-de-France. Nous avons apporté notre expertise et notre concours pour créer avec FRANCÎLBOIS les Trophées bois Île-de-France et organiser son bon déroulement, pour une remise de prix au Salon des Maires et des Collectivités Locales sur notre espace le Pavillon Bois.

Le CNDB depuis 20 ans organise des palmarès et concours, tant au niveau national que régional, ce qui lui a permis d'avoir une grande réactivité pour le lancement de ces Trophées, dès la signature de la convention avec la Région Île-de-France. Nous nous réjouissons de son prolongement pour 2015.

France Bois Forêt

L'interprofession nationale France Bois Forêt regroupe les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les pépiniéristes, grainiers et reboiseurs, les professionnels de la première transformation du bois (récolte, scierie, rabotage, parquet massif) et l'emballage en bois (caisses, palettes et emballages légers). France Bois Forêt est le reflet d'une filière « responsable » qui gère durablement sa forêt, sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

Pour en savoir plus : www.franceboisforet.fr



Région Île-de-France

La région Île-de-France a choisi d'être un acteur majeur de la transition écologique et sociale du territoire francilien. Elle place ainsi la responsabilité sociétale, le développement durable et en particulier l'amélioration de la qualité de vie des franciliens au cœur de son action.

La région s'est engagée avec l'ensemble des acteurs régionaux de la filière forêt-bois dans un contrat de filière - dit Pass'Filière forêt bois - de trois années renouvelable (2014-2017). À l'issue d'une étude conduite en 2013 sur les enjeux stratégiques de la mobilisation de la ressource forestière autant que de celle des acteurs économiques (industriels et artisanaux) de sa transformation, il est convenu de faire porter les efforts selon quatre axes principaux : mobiliser la ressource forestière, favoriser la demande de bois énergie et de bois dans la construction, agir en faveur de la compétitivité des entreprises de la filière (formation, innovation, transfert de technologie) et enfin animer et structurer la filière régionale. Ce plan d'actions animé par l'interprofession FRANCÎLBOIS sera mis en œuvre par les principaux partenaires de la filière, privés et publics : l'ONF, l'Institut Technologique FCBA, France Bois Forêt, le Centre National de la Propriété Forestière, le Comité National pour le Développement du Bois. Les premiers trophées bois dans la construction, remis en novembre 2014, constituent une des premières concrétisations de ce contrat de filière. Le soutien de la Région à ce plan d'action Pass'Filière a été complété par ceux de l'Etat et de l'Ademe.

Grâce à cette vitrine de la construction bois, la Région souhaite ainsi, que ces Trophées Bois Île-de-France soient l'outil de vos plus belles réalisations durables !

Les lauréats

Logements collectifs, individuels et extensions

Prix spécial



77 logements locatifs sociaux

Lieu : Clamart (92)

Date de livraison : 2014

Surface de plancher : 5 713 m²

Maître d'oeuvre : Studio Nemo (91)

Maître d'ouvrage : Clamart Habitat (92)

Coût total : 9 332 112 € HT

Coût du lot bois : 2 925 734 € HT

Certification des bois : PEFC

Consommation d'énergie :
45,9 à 63,1 kWh/m²/an

Dont chauffage :
10,9 à 15,1 kWh/m²/an

Labels : H&E ; BBC - Effinergie; Qualitel

Entreprise(s) :
Socopa (88)

Bureau d'étude structure :
Yves-Marie LIGOT Consultant (78)

Bureau d'étude thermique : CGP (77)

Bureau d'études VRD : Audic

Economiste : Djamo (91)

Notice architecturale

Le projet s'est orienté vers une composition respectant la morphologie du quartier à caractère résidentiel : trame orthogonale, volumétrie R+1, R+1+C, trame verte des jardins, voies étroites, logique de venelles à usages mixtes. Il met en exergue les contraintes et les atouts : la prise en compte des notions de bon voisinage, pas de co-visibilité avec les parcelles voisines, des nuisances minimales grâce à des délais de chantier courts, tirer parti de l'enclavement du terrain en mettant à l'abri les usagers des circulations voitures, conforter l'aspect résidentiel des lieux.

L'organisation du plan de masse optimise l'orientation des constructions à l'ensoleillement. Tous les logements ont une orientation Sud. La distribution de ceux-ci par le réseau de contre-allées et cheminements piétons renforce la convivialité des usages.

Approche environnementale

Les objectifs de qualités environnementales du maître d'ouvrage et les complexités en présence : Les enjeux d'un projet dense en respect du tissu pavillonnaire existant, l'exploitation d'un terrain enclavé (20 parcelles voisines), le programme de certification H&E, BBC et le respect de la charte environnementale de la ville, un chantier propre.

Conception bioclimatique, logements traversants Nord/Sud - Récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des jardins - ECS solaire par toiture inox - Toiture terrasse végétalisée - Secteur pacifié (parking en sous-sol).

Descriptif technique

- Murs extérieurs bois ep 28,5cm (Ru 6,25) : 150mm + 60mm doublage isolant intérieur laine de verre th32 + BA13 ou BA18
- Double mur séparatif de logement ep 49,6cm : 2x150mm laine de verre th32 + BA18
- Planchers séparatif bois connecté béton ep 36,6m : BA18 + 100mm laine minérale + OSB 18mm + polyane + 100mm béton connecté + sol PVC 10mm
- Toiture terrasse accessible : 2 BA13 + 50mm laine de verre R=1,56m²K/W ou 60mm R=1,88m²K/W + panneau contre collé KLH ep 108mm ou 78mm + isolant Poliuretanoios 120mm + complexe étanchéité avec isolant 120mm + lames bois ep21mm lambourde et plots
- Toiture en pente 53cm : zinc + charpente traditionnelle + 240mm laine de verre + 2xBA13

Structure

Structure verticale : Panneau ossature bois

Structure horizontale : Panneau de bois massif, Plancher mixte bois-béton

Charpente : Charpente traditionnelle

Essences : Sapin, Pin, Epicéa

Revêtement extérieur

Revêtement bois ou dérivé : Lame bois massif, Panneau de synthèse ou composite

Finition / traitement : Sans finition, Traité par autoclave

Essences : Sapin, Pin, Epicéa

Menuiserie intérieure

Escalier bois

Essence : Hêtre

Aménagements extérieurs

Platelage / Terrasses bois

Essence : Sapin



Les lauréats

Logements collectifs, individuels et extensions



Un nouveau bâtiment pour la maison de l'Inde

Lieu : Paris (93)

Date de livraison : 2013

Surface de plancher : 2 570 m²

Maître d'oeuvre : Lipsky + Rollet architectes (75)

Maître d'ouvrage : Maison de l'Inde (75)

Coût total : 4 714 905 € HT

Coût du lot charpente bois : 600 632 € HT

Quantité de bois consommé : 410 m³

Certification des bois : PEFC

Entreprise(s) :

Rubner (69)

Bureau d'étude structure : Gaujard Technologies (84) ; C et E Ingénierie (75)

Bureau d'étude thermique : Inex BET (75)

Economiste : Bureau Michel Forgue (38)

Notice architecturale

Située le long de l'Avenue Pierre de Coubertin et du Boulevard Jourdan, à proximité d'un stade Charléty, la Maison de l'Inde existante, inaugurée en juin 1968, fait partie des derniers bâtiments construits sur la Cité Internationale Universitaire. Deux architectes indiens, M. Benjamin et H.R Laroya, secondés par le français Gaston Leclaire, ont conçu la Maison de l'Inde. Celle-ci compte 104 chambres réparties sur six étages, 1 studio et 1 appartement pour chercheurs seniors, ainsi qu'une salle des fêtes pouvant accueillir 200 personnes, installée dans un avant corps de bâtiment en surplomb. Des éléments ornés de briques rouges, de mosaïque verte et de carreaux de grès violets donnent de la couleur à l'ensemble.

Le projet architectural, en accord avec les règles d'urbanisme de la Ville de Paris et de la Cité Universitaire, respecte tout

particulièrement les vis-à-vis avec les autres maisons alentours et avec la Maison de l'Inde d'origine.

L'implantation est une conception en forme de L implantée au Nord de la parcelle, elle génère un patio avec la maison d'origine, et dialogue visuellement avec celui de la Maison du Brésil.

Le patio créé est ouvert vers le Sud afin d'offrir un maximum de lumière naturelle aux espaces de vie et les bureaux.

Approche environnementale

Le maître d'ouvrage souhaitait disposer des installations dans des délais très courts. La rapidité de réalisation étant un facteur déterminant pour l'équilibre économique de l'opération, l'équipe de maîtrise d'oeuvre a porté une attention toute particulière à la faisabilité technique du projet et a proposé une technologie de construction adaptée à cet objectif. Le planning général de chantier s'est étendu sur treize mois. À la construction par assemblage sont intégrées les salles de bains préfabriquées, l'équipement mobilier et technique, ainsi que fenêtres et balcons. Le bâtiment est chauffé par des radiateurs alimentés par un réseau d'eau chaude classique, connecté sur le réseau CPCU à travers des échangeurs à plaque situés à RDJ. L'Eau Chaude Sanitaire est produite dans cette même sous-station CPCU à RDJ. Un complément ECS solaire (35%) est fourni par 20 m² de panneaux solaires.

Une VMC hygro-réglable assure le renouvellement de l'air et la régulation du taux d'humidité dans chaque chambre.

Descriptif technique

Structure mixte composée d'un socle béton à rdc ainsi qu'un noyau de contreventement béton comprenant les circulations verticales et cuisines collectives, une structure poteaux-poutres en bois lamellé collé et planchers de dalles bois lamellé-collé (chambres et circulations).

Les murs périphériques des chambres sont à ossature bois isolée de laine minérale ép. 200mm.

L'enveloppe (bardage et couverture) est constituée de tôles acier ondulé laqué. Les balcons des chambres et cuisines sont habillés de panneaux composites aluminium laqué. Le socle à rdc est bardé de panneaux composites bois/résine.

Structure

Structure verticale : Panneau ossature bois, Poteau poutre

Structure horizontale : Panneau de bois massif

Charpente : Charpente traditionnelle

Essence : Épicéa

Revêtement extérieur

Revêtement bois ou dérivé : Panneau de synthèse ou composite

Autre revêtement : Bac acier

Menuiseries - ESSENCE LOCALE

Menuiserie extérieure : Menuiserie bois

Essence : Pin Sylvestre

Menuiserie intérieure : Porte bois

Aménagement extérieur

Platelage/Terrasses bois



Les lauréats

Logements collectifs, individuels et extensions



Habitat partagé

Lieu : Bagnole (93)

Date de livraison : 2012

Surface de plancher : 240 m²

Maître d'oeuvre : SKP Architecture (75)

Maître d'ouvrage : Albenque (93) ; Perrault (93)

Coût total : 480 000 € HT

Coût du lot bois : 240 000 € HT

Quantité de bois consommé : 48 m³

Certification des bois : PEFC

Consommation d'énergie : 56 kWh/m²/an

Dont chauffage : 30 kWh/m²/an

Labels : Label BBC - Effinergie

Entreprise(s) :

Charpente du Gatinais (45)

Bureau d'étude structure :

Buchet (78)

Bureau d'étude thermique :

Pouget Consultant (75)

Notice architecturale

Pour exploiter au mieux ce terrain très long, nous avons choisi de construire deux maisons disposées de parts et d'autres de la bande. Sur rue, la maison A est à l'arrière du terrain la maison B. Chacune de ces maisons est traversante et dispose d'un jardin à l'avant et à l'arrière.

Pour respecter les bâtiments environnants, notamment la maison existante tout proche, et être en cohérence avec le tissu, nous avons fait le choix de ne pas bâtir au-delà de R+2, ce qui correspond à la majeure partie des maisons de la rue. La maison A est en R+2 et conserve l'alignement sur rue tandis que la maison B n'excédera pas R+1 pour respecter les règles du POS. Le projet consiste en la réalisation d'une maison à usage d'habitation d'une SHON de 142,50 mètres carrés, sur un terrain de 261m².

Approche environnementale

Tout d'abord, il a fallu répondre aux enjeux d'un habitat partagé durable en milieu urbain. Conscient de l'apparente

contradiction entre la construction de maisons individuelles et développement durable de la ville (risque de contribuer à l'étalement urbain), ce projet est néanmoins une proposition de réponse aux enjeux de l'évolution urbaine de la petite couronne de l'Est parisien au fort potentiel de mutabilité dans le siècle à venir. Ainsi les 3 principaux enjeux en matière de développement durable pour ce projet sont :

- Une construction pérenne à la hauteur des défis énergétiques du 21^{ème} siècle
- L'évolutivité du projet : permettre une future mixité programmatique et une évolution des usages
- La préservation de la qualité environnementale du site et son intégration harmonieuse dans l'architecture tout en redensifiant le quartier.

Ensuite nous avons eu envie de créer un projet évolutif dans ses usages.

Descriptif technique : Caractéristiques de l'enveloppe

Parois verticales

- Murs extérieurs : mur en ossature bois isolé entre montants par 140mm de fibre de bois, conductivité thermique=0.038W/mK ($R=3.68\text{m}^2\text{C/W}$), avec isolation complémentaire intérieure de 60mm de fibre de bois, conductivité thermique = 0.038W/mK ($R=1.58\text{m}^2\text{C/W}$) + plaque de plâtre type BA 13 Up = 0,21 W/m²/°C
- Murs enterré et semi-enterré : voile béton isolé par l'intérieur par 120mm de fibre de bois ($R=3.15\text{m}^2\text{C/W}$)

Planchers hauts

Plafonds horizontaux : plancher bois isolé entre solives par 140mm de fibre de bois, conductivité thermique = 0.038W/mK ($R = 3.68\text{m}^2\text{C/W}$) + 60mm de fibre de bois, conductivité thermique = 0.038W/mK ($R=1.58\text{m}^2\text{C/W}$)

Structure - ESSENCE LOCALE

Structure verticale : Panneau ossature bois
Structure horizontale : Panneau de bois massif
Charpente : Caisson de toiture
Essence : Épicéa
Provenance : Jura

Revêtement extérieur - ESSENCE LOCALE

Revêtement bois ou dérivé : Claire-voie
Autres revêtement : Zinc
Finition / traitement : Sans finition
Essence : Douglas
Provenance : Jura

Menuiseries - ESSENCE LOCALE

Menuiserie extérieur : Brise soleil bois en Douglas
Essence : Douglas
Provenance : Jura
Menuiserie intérieure : Cloison bois, Escalier bois, Porte bois,
Revêtement de plafond bois
Essence : Chêne

Aménagement extérieur - ESSENCE LOCALE

Platelage/Terrasses bois
Essence : Pin
Provenance : Jura



Les lauréats

Aménagements intérieurs



2^{ème} prix

In/out Projet Mantille

Lieu : Boulogne-Billancourt (92)

Date de livraison : 2013

Surface de plancher : 36 000 m²

Maître d'oeuvre : Architecte DTACC (75) ; Designer Jouin Manku (75)

Maître d'ouvrage : SFL (75)

Certification des bois : PEFC ; HQE

Entreprise(s) :

Entreprise Générale : Bouygues

Pose Mantille : Ducloux (45)

Fabrication Lamellé Collé et pose de la base courbe : Cosylva (23)

Bureau d'Etude structure :

Atelier ingénierie : TESS

Notice architecturale

Le projet IN/OUT est un campus de bureaux de plus de 36 000 m², situé sur un ancien fief industriel de l'ouest parisien, en bord de Seine. Cette usine des années 1930, dédiée à la fabrication d'outils de téléphonie, connaît un destin similaire à celui de nombreux bâtiments industriels de la commune de Boulogne, actuellement en pleine restructuration. La Société Foncière Lyonnaise, propriétaire du bâtiment depuis 1999, a mandaté les agences DTACC et Jouin- Manku, pour y créer un projet ambitieux et novateur. Ce chantier unique allie la restructuration lourde d'un bâtiment de 7 étages réhabilité en bureaux à la création d'un Pavillon de services.

Approche environnementale

A l'extérieur, le bâtiment « Bocage » conserve un aspect de château fort industriel des années 1930, tandis qu'à l'intérieur, dans le lobby, l'Agence Jouin-Manku intègre les formes fluides et lisses qui leur sont caractéristiques. Conçu comme un lobby d'hôtel, l'accueil du personnel et des visiteurs se fait en deux temps. Dès l'entrée, un grand comptoir courbé oriente vers la cour intérieure, composée d'une verrière et d'un jardin à ciel ouvert. Dans la cour, le visiteur découvre une micro architecture étonnante : une verrière supportée par une structure en bois lamellé-collé.

Descriptif technique

Les poutres de la structure constituent un réseau de lignes aériennes et tendues. Elles effleurent à peine le sol de pierre, comme si elles étaient en lévitation. Véritable prouesse technique, cette armature n'aurait pas vu le jour sans l'intervention du bureau d'étude TESS à qui l'Agence Jouin-Manku confie régulièrement les développements techniques de ses projets les plus complexes.

Lieu de rencontre, de réunion informelle et passage incontournable entre les différents espaces, ce lobby constitue le nouveau cœur du bâtiment « Bocage ». À la fois simple dans son esthétique et complexe dans sa réalisation, la verrière s'annonce comme le préambule du parti pris audacieux adopté pour le Pavillon de services.

Menuiserie intérieure

Cloison bois, Revêtement de plafond bois, Revêtement mural bois

Essences : Épicéa, Noyer

Aménagement extérieur

Mobilier urbain

Aménagement intérieur

Utilisation du bois pour l'aménagement du lobby (Mantille) :

Lamellé Collé

Essence : Épicéa

Provenance : Scandinavie

Structure : 95% bois, 5% acier

Couverture étanchéité : verre

Agencement

Parquet, socle mantille, base banquettes, meuble café

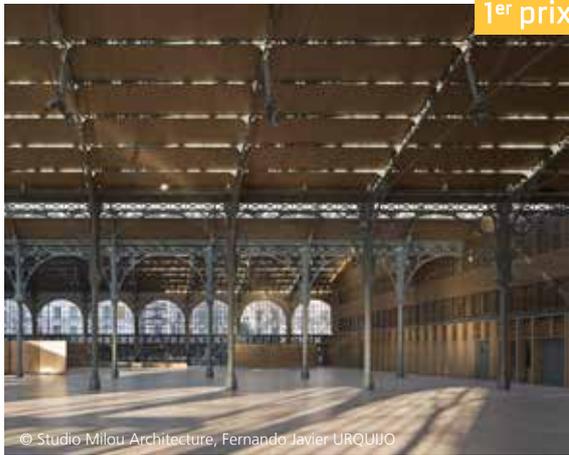
Essence : Noyer

Provenance : États-Unis



Les lauréats

Aménagements intérieurs



Carreau du temple

Lieu : Paris (75)

Date de livraison : 2014

Surface de plancher : 9 045 m²

Maître d'oeuvre : Studio Milou Architecture (75)

Maître d'ouvrage : Ville de Paris (75)

Coût total : 38 900 000 € HT

Coût du lot bois : 2 925 734 € HT

Certification des bois : PEFC ; FSC

Entreprise(s) :

Mobilier et Revêtements bois :

Podesign, mobilier parquet agencement (93)

JMS parquets, sols sportifs (77)

Notice architecturale

Le nouveau Carreau du Temple

La restauration du Carreau du Temple puise sa justesse dans cette même veine. Elle révèle une architecture épurée dans une réhabilitation minimale, restituant, ainsi, l'un des rares témoins de la grande tradition des architectures métalliques parisiennes du 19^{ème} siècle, de surcroît classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

L'effacement courtois dont studio Milou architecture fait preuve dans cette mise en oeuvre n'a cependant pas freiné sa capacité à tirer profit des volumes pour mieux réinterpréter l'esprit du lieu et sa qualité d'usage.

Deux conditions qui sont autant essentielles à l'exploitant qu'aux visiteurs puisque le Nouveau Carreau du Temple sera un repère à l'échelle du quartier et de la capitale, mais aussi « l'écrin » des événements parisiens à venir.

Approche environnementale

En même temps que l'architecture du Carreau du Temple s'épure et semble s'ouvrir comme une sculpture à la lumière, le sol de l'espace public périphérique fonctionne comme un « socle » qui relie le Carreau du Temple aux bâtiments qui composent le quartier et tend à devenir un « parvis » pour le nouvel équipement. Le projet a conservé la nef centrale intacte pour en faire un espace de distribution des activités des deux halles. Ce principe permet d'ouvrir, lors de certaines manifestations, l'intégralité du sol du Carreau du Temple aux activités publiques, sans aucun obstacle intérieur. Dans les différents scénarios d'occupation des halles, la nef centrale peut, par ailleurs, être utilisée de manière totalement autonome par rapport aux deux autres halles dans le cadre de défilés de mode ou d'expositions par exemple.

Descriptif technique

Le projet minimise l'impact visuel des interventions sur les façades afin de valoriser la structure métallique et de la baigner de lumière sur toutes ses faces. Ainsi l'architecture se révèle lumineuse, mise au service de l'espace, comme de grands parapluies posés sur un morceau d'espace public. Le travail des matériaux et des couleurs se décline pour jouer avec l'architecture et le ciel de Paris : inox pour les soubassements et les nouvelles menuiseries, peinture gris vert pour les structures d'acier existantes, zinc pour les toitures, parements intérieurs en bois de chêne et inox. L'utilisation du bois donne une unité au projet et par sa colorimétrie et qualité chaude est un parfait contrepoids à la charpente métallique gris verte. En sous sol le bois continue ce dialogue avec cette fois-ci le béton brut.

Menuiseries intérieures- *ESSENCE LOCALE*

Revêtement de plafond bois, Revêtement de sol bois, Revêtement mural bois

Essence : Chêne

Aménagement extérieur - *ESSENCE LOCALE*

Essence : Chêne

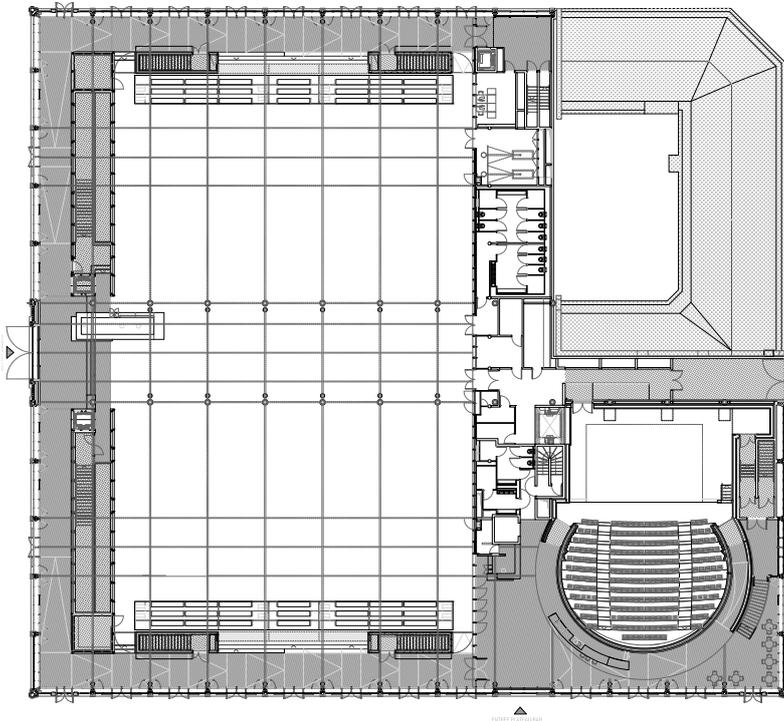
Aménagement intérieur - *ESSENCE LOCALE*

Le bois (IChêne, issu de forêt gérée avec le label FCS) a été utilisé en :

- Intérieur : Revêtement plafond, Revêtement sol, Revêtement mural (lambris, moulures, agencement), Mobilier et sièges

- Extérieur : Mur

Essence : Chêne



Les lauréats

Bâtiments publics, équipements et tertiaires



Groupe Scolaire Abdelmalek Sayad

Lieu : Nanterre (92)

Date de livraison : 2013

Surface plancher : 4 500 m²

Maître d'oeuvre : Nicolas Favet Architectes (93)

Maître d'ouvrage : Ville de Nanterre (75)

Architecte d'intérieur : Nicolas Favet Architectes (93)

Notice architecturale

L'architecture de ce bâtiment est à la fois contemporaine et expressive affirmant l'identité de la nouvelle ZAC de Sainte Geneviève. L'implantation du groupe scolaire favorise l'insertion urbaine, la qualité d'usage et la conception bioclimatique. Dans le cadre de cette construction, sont optimisés : le chauffage passif des bâtiments, l'équilibre entre compacité et enveloppe performante, la stratégie d'éclairage naturel pour tous les espaces, la stratégie de confort hygrothermique.

La rue intérieure distribue les différents pôles ce qui permet d'organiser les activités et le fonctionnement général par un espace tampon et régulateur.

Par sa volumétrie, l'utilisation de dispositifs environnementaux (sheds, panneaux photovoltaïques) et le choix résolu du bois naturel et coloré donne à lire une image sobre mais ludique, contemporaine et environnementale du groupe scolaire.

Coût total : 14 234 005 € HT

Quantité de bois consommé : 1390 m³

Certification des bois : PEFC ; FSC

Consommation d'énergie :
- 24 kWh/m²/an

Labels : BEPOS ; HQE

Entreprise(s) : Vaninetti (78)

Bureau d'étude structure : Biic (92) ;
Teckicea (25)

Bureau d'étude thermique :
Coretude (78)

Economiste :
Pascal Loison (59)

Approche environnementale

Ce projet vise l'excellence en termes de bilan environnemental.

- Consommations énergétiques réduites de moitié par rapport au niveau BBC (RT 2005 -105%, Niveau Passif)
- Energie consommée pour chauffage et ECS majoritairement renouvelable (réseau de chaleur avec récupération sur eaux usées et géothermie)
- Centrale photovoltaïque avec production d'énergie renouvelable supérieure à la consommation (bâtiment BEPOS)
- Utilisation de matériaux d'origine renouvelable permettant de réduire considérablement l'énergie grise ; l'utilisation du bois et dérivés permet un stockage carbone
- Le bâtiment à un bilan carbone positif à la réception et dans tout son cycle de vie y compris énergie RT, non RT, construction et mobilités des usagers, c'est donc un bâtiment puits de carbone

Descriptif technique

Bois de charpente, plancher bois massif tourillonné sans colle, isolant fibre de bois, plafonds en fibre de bois et/ou lambris bois, cloisons et doublage à ossature bois et parement en gypse-cellulose, revêtements extérieurs en bitume à liant végétal, menuiseries en bois-aluminium, sols en linoléum, menuiseries intérieures en bois massif, peintures sans solvants à effet photocatalytique, panneaux photovoltaïques, chauffage urbain avec récupération sur eaux usées, ventilation double flux avec batteries chaudes pour chauffage dynamique par air en complément chauffage au sol, protections solaires à lames orientables sur façades sud, est, ouest, GTB pilotant l'ensemble du bâtiment (plus de 200 points de mesure et contrôle), qualité sanitaire de l'air intérieur, etc

Structure

Structure verticale : Panneau ossature bois
Structure horizontale : Panneau de bois massif
Charpente : Charpente traditionnelle
Essence : Épicéa

Revêtements extérieurs

Revêtement bois ou dérivés : Claire-voie, Lame bois massif, Panneau de synthèse ou composite
Autre revêtement : Zinc
Finition / traitement : Sans finition
Essence : Mélèze

Menuiseries - ESSENCE LOCALE

Menuiserie extérieure : Menuiserie mixte
Essence : Épicéa
Menuiserie intérieure : Cloison bois, Revêtement de plafond bois, Revêtement mural bois
Essences : Hêtre, Chêne

Aménagement extérieur - ESSENCE LOCALE

Platelage/Terrasses bois
Essence : Faux Acacia

Aménagement intérieur

- L'ensemble des plafonds du rez-de chaussée est réalisé en panneaux de fibre de bois (Fibralth) ou en lambris bois ajouré les autres plafonds étant la partie visible des dalles BMT
 - Les murs sont également en lambris bois quand cela est nécessaire. Tout le mobilier est intégré en bois massif (panneaux d'aggloméré et MDF proscrits)
 - Participation au groupe de travail mobilier, majorité du petit mobilier (tables, chaises, etc...) en bois massif ou contreplaqué
 - Sol linoléum (liège) compris plinthes.
- Essence : Hêtre



© Philippe LEROY



© Didier BOY DE LA TOUR



© Didier BOY DE LA TOUR



Les lauréats

Bâtiments publics, équipements et tertiaires



1^{er} prix

© Phine DOTTELONDE

Lycée de 800 élèves

Lieu : Dammartin-en-Goële (77)

Date de livraison : 2014

Surface plancher : 12 000 m²

Maître d'oeuvre : Phine Dottelonde & Associés avec Phine Weeke Dottelonde (75)

Maître d'ouvrage : Région Île-de-France

Maître d'ouvrage délégué : SAERP (75)

Coût total : 21 700 000 € HT

Coût du lot bois : 4 151 412 € HT

Labellisation des bois : PEFC ; FSC

Consommation d'énergie : une moyenne par bâtiment de 62 KwHep/m²/an

Dont chauffage :

14,19 kWhep/m²SHON/an

Energie finale : moyenne pour l'ensemble des bâtiments 10 kWh/m²

Labels : Label BBC - Effinergie - démarche HQE®

Entreprise(s) :

Goubie (77) ; Lifteam (73) ; PMG (94) ; Batimob Agencement ; Hunterdouglas ; Sicra (94)

Bureau d'étude structure :

Khephren Ingénierie (94)

Bureau d'étude thermique :

Alto Ingénierie (77)

Economiste :

d'Antoni (75)

Notice architecturale

La création de ce lycée de 800 élèves répond à deux objectifs principaux : la croissance de la demande d'accueil dans le Nord du district de Mitry-Mory et l'élargissement de l'offre de formation, dans ce secteur excentré, dans les filières professionnelles et particulièrement dans le secteur Logistique et Transport. Il comprend un amphithéâtre, un CDI, un foyer, des vestiaires, une demi-pension, des ateliers lourds, une piste à engins poids lourds et sept logements et vise une Certification HQE®.

L'une des contraintes majeures résidait dans la limitation des nuisances sonores et visuelles des ateliers lourds. Leur implantation, à l'extrémité Nord, en limite de parcelle, apporte une réponse efficace. Les logements de fonction et internat, placés à l'opposé, offrent une séparation claire jour/nuit. Les locaux d'enseignement et collectifs s'organisent de part et d'autre de « la rue intérieure » sur un axe majeur Nord/Sud. Un soin particulier est apporté aux espaces de transition et galeries où se concilient vues lointaines sur le paysage rural et vues rapprochées sur les cours et jardins intérieurs. La maîtrise des échelles crée un petit campus ouvert très apprécié des utilisateurs.

Approche environnementale

L'opération est engagée dans une démarche de Haute Qualité Environnementale HQE® : végétalisation des toitures, gestion des eaux pluviales, dépollution des eaux par noues, murs anti-bruits, végétation, protection contre les vents dominants ... Le choix

des matériaux est optimisé entre impact environnemental, esthétisme, facilité d'entretien et maintenance. Le bois est employé en structure et bardage en créant des ambiances et des volumétries remarquables. Le bardage bois à claire-voie, peint en noir (saturateur), laisse deviner le pare-vapeur également de couleur noire permettant de créer un effet optique moiré. Les cadres en aluminium anodisé des baies tranchent avec le mat des bardages. En contraste, les aménagements intérieurs sont blancs, clairs, lumineux et généreux. Les revêtements muraux et plafonds suspendus en pin en intérieur et en extérieur apportent une chaleur et une continuité aux lieux.

Descriptif technique

La superstructure est en lamellé-collé, poteaux articulés en pied et tête, moisant des poutres, supportant pannes et panneaux OSB en toiture. L'ossature des façades est en montants bois massif. Les bâtiments sont isolés par l'extérieur avec complexe pour la Toiture végétalisée, panneaux laine minérale pour la dalle béton et laine minérale de 200mm pour l'ensemble des façades extérieures. Des protections solaires (brise soleil mobiles et stores intérieurs) protègent les vitrages faiblement émissifs exposés (limitation de l'effet de paroi froide). Les équipements techniques optimisent la performance énergétique avec centrales de traitement d'air en double flux, chauffage assuré par deux pompes à chaleur sur nappe (géothermie). Chaque logement est équipé de capteurs solaires thermiques. Une centrale photovoltaïque assure la production d'électricité. Les panneaux photovoltaïques sont intégrés aux sheds des ateliers. Le comptage énergétique est par bâtiment.

Structure

Structure verticale : Panneau de bois massif, Poteau poutre

Structure horizontale : Panneau de bois massif

Essence : Sapin

Revêtement extérieur

Revêtement bois ou dérivé : Claire-voie, Lame bois massif, Panneau de synthèse ou composite

Autres revêtements métalliques : Bac acier, Zinc

Finition / traitement : traité par autoclave

Essences : Épicéa, Douglas

Menuiseries - ESSENCE LOCALE

Menuiserie extérieure : Menuiserie bois

Essence : Douglas

Menuiserie intérieure : Cloison bois, Escalier bois, Porte bois, Revêtement de plafond bois, Revêtement de sol bois, Revêtement mural bois

Essences : Douglas, Épicéa, Chêne

Provenance : Île-de-France

Aménagement extérieur - ESSENCE LOCALE

Platelage/Terrasses bois, Aménagement paysager, Mur anti-bruits

Essences : Chêne, Châtaignier

Provenance : Île-de-France



© Phine DOTTELONDE



© Patrick TOURNEBOEUF



© Phine DOTTELONDE



Le Jury



Antoine Baugé

Ingénieur Bois, Sylva Conseil

J'ai intégré l'équipe de Sylva Conseil il y a 10 ans environ, après un passage d'un an dans un cabinet d'architecte. J'y exerce le métier d'ingénieur bois : je mets mon savoir au service des architectes pour concevoir ensemble les aspects structure, enveloppe et vêtture bois, dans le souci du détail.

Sylva Conseil est une structure indépendante qui regroupe aujourd'hui une dizaine de personnes, basée historiquement à Clermont Ferrand, mais qui possède une antenne à Paris. Je vois mon métier comme un vecteur entre une conception imaginée par un maître d'œuvre et une réalisation effectuée par une entreprise de charpente.

Pour ce qui est de ma participation au Jury des trophées bois Île-de-France, je me suis attaché à évaluer dans les projets présentés l'implication de l'équipe dans le choix des systèmes constructifs bois.



Président
du jury

François Régis Cypriani

Directeur de l'aménagement, Plaine Commune Grand Paris

Diplômes : master en Droit public et en Urbanisme / master 2 en urbanisme et aménagement. Depuis 2007 : directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, la plus importante communauté d'agglomération d'Île-de-France (407 283 habitants, 9 communes) et la plus active en matière d'aménagement (21 opérations actives) et de construction de logements (objectif de 4 200 logements par an inscrit au Contrat de Développement Territorial).

Depuis 2011, Plaine Commune s'est dotée d'un Plan Climat – Energie, qui a fixé comme un de ses objectifs, le développement de la filière bois sur son territoire. Parce que nous savons qu'un bâtiment neuf et performant thermiquement peut consommer autant d'énergie pour sa seule construction que sur toute sa durée d'utilisation. Cette situation place le bâtiment en 1^{ère} ligne face aux enjeux énergétiques, climatiques et des ressources.

Nous sommes persuadés que le bois, matière renouvelable, constitue une réponse efficace à ce défi. C'est la raison pour laquelle Plaine Commune s'est engagée auprès de FRANCÎLBOIS et pour laquelle également, le Référentiel d'Aménagement soutenable dont nous nous sommes dotés en 2013, fixe un objectif de mise en chantier de 15% de construction en ossature bois d'ici 2020, afin de favoriser la construction pérenne de la filière bois énergie et construction.

Le Jury



Bertrand Delaunay

Président, SAS Aux Charpentiers de France

Domiciliée à Villebon-sur-Yvette, dans l'Essonne, l'entreprise Aux Charpentiers de France, créée en 1976, est spécialisée dans la charpente traditionnelle au lamellé-collé en passant par la construction bois ou les escaliers.

Depuis une dizaine d'années, nous avons développé la construction bois pour répondre sur des macro-lots structure bois hors d'eau hors d'air.

Nous intervenons sur tous types de bâtiments publics ou privés allant jusqu'au R+4 et voir R+9, à l'étude actuellement.

Étant charpentier bois de métier, il m'apparaissait évident de développer la construction en bois, choix mis en œuvre au sein de l'entreprise depuis 2002, et possédant à ce jour une capacité de préfabrication industrielle avec tous les avantages qu'elle représente (recyclage des déchets internes pour chauffer l'usine, réduction des nuisances sonores sur chantiers, réduction du nombre de transports...).

À ce titre, je me suis impliqué dans le jury afin de récompenser les maîtres d'œuvres entreprises et maîtres d'ouvrages s'impliquant dans cette filière de notre région.



Hervé Demeure

Co-gérant fondateur de Continental Foncier

Hervé Demeure, 52 ans, co-gérant fondateur de Continental Foncier depuis 2008, dans l'immobilier depuis 15 ans, en aménagement puis en promotion. Depuis ses origines, Continental Foncier s'est spécialisé dans la construction de logements destinés aux primo-accédant et aux bailleurs sociaux. Le choix de la construction bois s'est rapidement imposé pour des raisons écologiques. Aujourd'hui, nous produisons de 50 à 100 logements par an, exclusivement en ossature bois.

La décision de produire des logements en bois est avant tout liée à notre volonté de construire des logements respectueux de l'environnement. Toutefois, il ne s'agit pas de construire des maisons de rêve destinées à une clientèle huppée, mais des logements de qualité, à des prix abordables ou la qualité de vie est privilégiée. Notre offre, hautement qualitative, est destinée à des bailleurs sociaux et à des primo-accédants et elle s'avère particulièrement bien adaptée à la demande actuelle.

Même si nous ne portons pas de marinière tous les jours, nous sommes très attachés au produire français. Il est donc important pour nous de soutenir toute initiative qui assurera la promotion de la construction bois en France, par des sociétés françaises, car l'augmentation du volume produira nécessairement une baisse des coûts de construction. Ce dont nous espérons bien profiter...

Le Jury



Emmanuel Gazeau

Eiffage

La Charte Biodiversité du groupe Eiffage incite à développer les modes de construction permettant non seulement d'éviter mais également de réduire et compenser les atteintes environnementales et atténuer notre empreinte carbone. C'est donc tout naturellement qu'Eiffage a intégré dans sa Politique Développement Durable l'utilisation du bois, pour construire autrement.

Cette politique s'applique selon 3 approches :

- Le matériau bois massif en tant qu'atout de l'éco-conception
- Le bois énergie en développant des chaudières biomasse
- La ressource naturelle employée dans le respect de protection et de compensation biodiversité (accord cadre de l'ONF) ou de compensation carbone.

De plus, Eiffage en partenariat avec un fond d'investissement bois vient de finaliser une nouvelle gamme semi-industrialisés en bois, nommé Concept Lignum, répondant aux besoins identifiés par Phosphore, de logements évolutifs et modulaires au sein de bâtiments parfaitement réversibles à faible empreinte carbone.

L'utilisation du bois dans les nouvelles constructions répond à une volonté de Développement Durable du Groupe. Eiffage travaille avec de nombreux fournisseurs et sous-traitants partageant cette même éthique. Participer en tant que jury aux Trophées Bois Île-de-France est une suite logique à la politique mise en place au sein du groupe Eiffage. Eiffage est en contact avec de nombreux établissements du secteur bois, il apparaît donc logique que nous répondions favorablement à cette demande.



Pascal Gontier

Architecte, Atelier Pascal Gontier

Pascal Gontier est architecte DPLG et diplômé du Postgrade de l'Ecole polytechnique Fédérale de Lausanne en Architecture et développement Durable. Il est également enseignant titulaire à l'École d'Architecture de Paris Malaquais. En 1997 il fonde l'Atelier Pascal Gontier, agence d'architecture et d'urbanisme dont la démarche est nourrie par son engagement dans le développement durable, ainsi que par des compétences reconnues en matière de qualité environnementale. L'Atelier Pascal Gontier a reçu en juin dernier, avec la RIVP, le PRIX AMO 2013 Spécial Fondation d'Entreprise Excellence SMA pour le projet de huit logements sociaux passifs en ossature bois situé rue Pixérécourt à Paris.

Je travaille depuis longtemps avec le bois. Pour moi, c'est bien sûr un matériau renouvelable et très intéressant pour la construction des bâtiments bas-carbone. C'est également un matériau qui se prête particulièrement bien à la préfabrication et à la précision de ●●●

Le Jury

- ... mise en œuvre qu'elle permet d'obtenir, ainsi qu'à l'innovation en matière de techniques constructives. Hier plutôt réservé, en France, à des maisons individuelles et à de bâtiments d'échelles relativement modestes et souvent périurbains, aujourd'hui le bois part, seul ou accompagné avec d'autres matériaux, à la conquête de bâtiments d'échelles et de hauteurs importantes. Il présente de ce fait de véritables challenges aux architectes, aux ingénieurs et aux constructeurs.

Le bois se développe aujourd'hui d'une façon considérable. Dans ce mouvement qui ne fait que commencer la richesse de la production actuelle en Ile de France est marquée par de nombreux projets de grandes qualités qui méritent d'être mieux connus et valorisés. J'espère que les Trophées Bois Île-de-France y contribueront et c'est la raison pour laquelle j'ai été heureux d'y participer.



Yves Lion
Architecte

C'est en « architecturbaniste » qu'Yves Lion a apprivoisé la ville, toujours désireux de marier les deux disciplines qu'il sait complémentaires, tournées vers le même horizon. L'urbaniste donne sens quand l'architecte donne forme : cette réciprocité lui sert de guide depuis la création de son agence en 1974. Près de quarante années d'activité comme praticien de l'espace urbain qui ont coïncidé avec un engagement sans interruption comme enseignant. De l'UPA 6 à l'École d'architecture de la ville & des territoires de Marne-la-Vallée qu'il fonde en 1998, de Paris à Montréal, Ljubljana, Los Angeles ou Santiago, le souci de l'urbaniste de (re)lier les espaces a rejoint celui du professeur de transmettre sans relâche, de faire savoir pour mieux savoir faire.

Les convictions de l'architecte, de l'urbaniste et du professeur ont su trouver un accomplissement à travers la création en 2008 du groupe Descartes, composé notamment d'enseignants issus de l'école de Marne-la-Vallée et engagé dans la réflexion lancée par consultation internationale autour du Grand Paris.

Les réalisations d'Yves Lion sont jalonnées de nombreux prix.

- 1983 – Équerre d'argent, mention spéciale : Palais de Justice de Draguignan
- 1983 – Chevalier des Arts et des Lettres
- 1989 – Équerre d'argent pour le Musée franco-américain de Blérancourt
- 1993 – Marble Architecture Award Carrara pour le Musée franco-américain de Blérancourt
- 1996 – Officier des Arts et des Lettres
- 2003 – Équerre d'argent pour l'ambassade de France à Beyrouth
- 2004 – Pyramide d'or et Pyramide de vermeil du logement durable avec Apollonia, décernées par la Fédération Nationale des Promoteurs Constructeurs
- 2005 – Chevalier de la Légion d'honneur
- 2007 – Grand Prix de l'urbanisme
- 2009 – Prix de l'aménagement urbain avec la Ville de Strasbourg, pour le projet du Neuhof
- 2010 – Officier de l'Ordre national du Mérite

Le Jury

Patrick Maillard

Président, société Brard

Formation :

Menuisier/Ebéniste au Lycée professionnel Paul Cornu à Lisieux. Métreur via la chambre Professionnelle du bois de Paris. Niveau Bac G3 par correspondance et en cours du soir.

Carrière :

Ma carrière a toujours été dans les métiers de la menuiserie bois. J'ai débuté ma carrière comme menuisier d'agencement magasin en France et à l'étranger. Je suis arrivé à Paris en 1989 pour reprendre les études tout en travaillant dans différentes sociétés de menuiserie. Je suis arrivé chez Brard comme conducteur de travaux en Avril 1992. Après avoir occupé différentes fonctions, je suis passé directeur d'exploitation en 2002, Directeur Général en 2006 et Président en 2011.

Présentation Entreprise Brard :

Création en 1982 par André Brard. Cession de l'entreprise par André Brard pour cause de départ en retraite. L'entreprise Brard à une activité de menuiserie bois technique et agencement. Elle intervient dans les opérations de bureaux de moyenne et grande importance sur des opérations de plusieurs dizaines de milliers de m². Également les boutiques, magasins, complexe de cinéma, hôtellerie. L'entreprise dispose d'un atelier de plus de 1700 m² à Alfortville.



Jean-Marc Pauget

Expert Délégué, CNDB

Responsable techniques pour l'évolutions des marchés de la construction et retours d'expérience et les suivis de projets, AMO.

- Formateur
- Conférencier, animation d'ateliers
- Créations et réalisation Parcours Bois
- Ingénierie de formation, réalisation de supports de vulgarisation technique
- Animation des formateurs prescripteurs
- Coordination de stages prescripteurs, création centre Rumilly
- Coordination des action avec interprofessions régionales et FCBA
- Renseignements et informations aux professionnels

Répondre aux enjeux environnementaux de l'avenir concernant l'énergie grise et la performance thermique des bâtiments avec l'horizon 2020.

Soutenir le développement d'une activité de plus en plus forte de construction avec le matériau bois, et apporter nos savoirs sur l'analyse d'opérations exemplaires.

Le Jury



Hervé Pinget

Directeur Général, OPH Montreuillois

Avec **11 500 logements**, l'Office Public de l'Habitat de Montreuil loge un Montreuillois sur trois. A travers ses 6 agences de proximité, l'OPHM couvre l'ensemble du territoire de la ville de Montreuil. Il est le premier bailleur social de la communauté d'agglomération Est Ensemble et un partenaire actif du développement d'une politique communautaire de l'habitat avec, entre-autre, la production d'une centaine de logements par an.

Fort d'une expérience de 20 années dans le logement social en tant que Directeur Général dans des organismes sociaux à Thonon-les-Bains, Cannes, Poitiers, Metz en Moselle... , Hervé Pinget a pris ses fonctions de Directeur Général à l'Office Public de l'Habitat de Montreuil en mars 2014. Depuis, il poursuit les actions de production de logements, de réhabilitation thermique, de réduction des charges tout en développant la qualité de service rendu aux locataires. L'innovation et la tonalité « développement durable » sont pour lui d'un grand intérêt dans le logement social et d'avantage encore dans des zones urbaines denses.

L'utilisation du matériau bois c'est :

- Une solution adaptée pour construire vite et performant avec moins de nuisances
- Un matériau et des constructions très prisés en locatif social (habiter une maison bois donne le sentiment d'habiter une forme originale d'habitat et correspond à un vrai plus pour nos locataires)
- Une solution écologique et respectueuse de l'environnement
- La promotion de formes urbaines et d'une architecture qui s'inscrivent harmonieusement dans le paysage urbain

Pourquoi les Trophées Bois Île-de-France ?

- Susciter des vocations chez les maîtres d'œuvre pour amplifier encore la promotion de cette forme constructive
- Faire que l'acteur public accompagne la filière et la construction bois pour inciter le secteur marchand à avoir recours à ce matériau de manière plus large à partir des retours d'expériences que nous aurons suscités
- La valorisation de démarches exemplaires de créativité et d'excellence environnementale
- Et parce que la filière bois est composée de personnes passionnées et de « compagnons » qui nous place en face d'interlocuteurs ultra motivés



Yannick Piau

Présidente d'Ekopolis, Présidente du CAUE du Val de Marne

Ekopolis est le pôle de ressources francilien pour l'aménagement et la construction durables. Dès son origine, en 2009, Ekopolis a considéré le matériau bois comme un moyen pertinent ...

Le Jury

- de limiter les impacts de la construction sur l'environnement. De ce fait, Ekopolis référence et valorise nombre de réalisations utilisant le bois et collabore avec le CNDB, notamment à l'organisation de visites.

Faire partie de ce jury aux côtés de professionnels reconnus de la filière est pour moi un réel privilège. Valoriser des bâtiments exemplaires mettant en avant ce matériau bois et ses qualités est indispensable en Île-de-France. Le public francilien a besoin d'être sensibilisé à ce mode constructif et quoi de mieux que ces trophées pour y parvenir !



Fabrication
des trophées

Fabien Richard

Dirigeant, Arc-Ebénisterie

Conception & réalisation d'ébénisterie professionnelle : salles de réunion, comptoirs d'accueil, boutiques, bureaux. Site internet : www.arc-ebenisterie.fr

Ma rencontre avec ce matériau unique qu'est le bois date de l'école primaire. Tous les jours, je passais à proximité de l'atelier d'un menuisier d'où s'échappaient des odeurs différentes suivant les essence de bois travaillées. Et puis un jour, j'ai osé pousser la porte. Et là je l'ai touché, humé, admiré son veinage. J'étais sous le charme, je serais menuisier !

Faire toucher du bois, créer la relation entre l'utilisateur du mobilier, de l'agencement, bref de son environnement intérieur, et l'arbre qu'il aime rencontrer dans son milieu naturel : la forêt. Faire comprendre au travers de l'expérience de chacun, de l'utilité de l'exploitation forestière écogérée.



Bruce Sangouard

Chargé de mission bois construction, Francîlbois

Ingénieur bois de formation avec un Master en administration des entreprises, j'ai intégré l'interprofession de la filière forêt bois d'Île-de-France, FRANCÎLBOIS, depuis son lancement officiel en Septembre 2014. FRANCÎLBOIS, créée à l'initiative des acteurs professionnels, fédère l'ensemble de la filière, développe et structure son ensemble de l'amont (la forêt) jusqu'à l'aval (constructeurs, scieurs ...). Ma mission de prescripteur bois s'articule en deux points : le premier consiste à faire naître chez les maitres d'ouvrages l'envie de construire leur projet en bois, et de les accompagner jusqu'à sa réalisation ; le second est davantage tourné vers les professionnels afin de les accompagner et de répondre à leurs besoins les plus divers (informations techniques, formations, contacts...). •••

Le Jury

- En tant qu'ingénieur bois, l'utilisation de ce matériau est pour moi une évidence. Que ce soit en structure, en menuiserie ou en aménagement intérieur, le bois est incontournable ! D'une part, il possède de nombreux avantages : matériau naturel et très agréable à travailler, il fait partie de la filière sèche. De plus, ses couleurs, ses odeurs et son touché lui donne ce côté chaleureux tellement appréciable. Son « physique » est pour moi sa plus grande des qualités : il suffit de regarder une belle charpente ou une structure bois pour s'en convaincre. Sa capacité naturelle à retenir le CO₂ est également un avantage indéniable, dans un contexte où l'empreinte écologique est importante. En structure c'est un matériau qui peut s'adapter à toutes les situations, aussi bien pour les bâtiments de grandes hauteurs que pour les petites extensions, et nécessite un réel savoir-faire de conception et de mise en œuvre.

Faire partie de ce jury aux côtés de professionnels reconnus de la filière est pour moi un réel privilège. Valoriser des bâtiments exemplaires mettant en avant ce matériau bois et ses qualités est indispensable en Île-de-France. Le public francilien a besoin d'être sensibilisé à ce mode constructif et quoi de mieux que ces trophées pour y parvenir !

Conception et réalisation des trophées



Conception : CNDB
Fabrication : Arc - Ebénisterie